

ZONE 0054

○ LA COULÉE VERTE, L'HABITATION BARÈME LE RUISSEAU DE ST-JACQUES



> DESCRIPTION



Unité de forêt secondaire assez élevée (15-25mètres), globalement de belle venue pour une zone péri-urbaine, constituée de deux petits plateaux se développant entre le Ruisseau de Saint-Jacques à l'ouest et la Rivière Madame à l'est. Deux petits plateaux assez longs mais relativement étroits se prolongeant entre deux ravines et recouverts d'une forêt secondaire de type hygromésophile. Le fond d'espèces est constitué essentiellement d'espèces post pionnières mésophiles et hygromésophiles ((*Simarouba amara*, très abondant, *Inga laurina*, abondant, *Inga ingoides*, abondant; *Cecropia schreberiana*, pas rare - espèces dont la présence résulte de nombreuses ouvertures anciennes dans cet espace boisé).

À ces espèces post pionnières mésophiles et hygromésophiles s'ajoutent pas mal d'individus appartenant à des espèces forestières ou fruitières introduites comme *Mangifera indica*, *Cocos nucifera*, *Swietenia macrophylla*, *Sizygium jambos*. Quelques petites savanes relictuelles progressivement reconquises après la déforestation donnent à penser que, contrairement au Morne Césaire tout proche, le secteur a dû faire l'objet d'une activité intense dans le passé, puis a été abandonné à lui-même.

En dépit de son caractère secondaire marqué, ce secteur présente un bioclimat très favorable à la forêt (2500-3000 millimètres de précipitations annuelles), une belle potentialité d'évolution vers une puissante forêt hygromésophile secondaire en parfaite continuité avec le Morne Césaire.



Credit photo : collection Fliard

Coulée Verte Barème Inflorescence de *Inga laurina* Pois Doux Blanc

Elle pourrait devenir un très intéressant poumon vert de la banlieue nord de Fort-de-France susceptible, grâce à son caractère de plateau, d'être également aménagé en site touristique et récréatif parcouru de sentiers aménagés. Il faut savoir que plusieurs zones boisées naturelles proches de la ville capitale et d'une grande potentialité botanique et récréative ont d'ores et déjà été endommagées ou privatisées comme la remarquable forêt de Terreville. La conservation du capital écologique, récréatif et touristique de la Martinique exige que les dernières reliques de cette unité soient rigoureusement protégées et préservées.

> AMÉNAGEMENTS ET PROTECTION

Classer l'ensemble du secteur en 2ND et en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.



Credit photo : collection Fliard

Coulée Verte, Barème (partie médiane)

LA COULÉE VERTE, L'HABITATION BARÈME LE RUISSEAU DE ST-JACQUES

inventaire

COMMUNE
DE SCHœELCHER

